

Invitation au séminaire „Devoirs professionnels“

Suite à quelques évènements particuliers qui se sont déroulés dans notre branche l'année passée, IGS a demandé un avis de droit à Monsieur Dr Meinrad Huser. L'expertise devait répondre, en particulier, aux questions suivantes:

- la signification des devoirs professionnels
- l'indépendance des Ingénieurs-Géomètres
- les conséquences de changements (reprise, rachat...) sur l'organisation et l'administration des entreprises.

Cette expertise juridique contient de la matière pour d'intéressants et pertinents séminaires. Comme premier séminaire organisé dans ce cadre, nous proposons d'aborder le sujet des « devoirs professionnels ».

Programme

- 16.00 – 18.00 h séminaire
- 18.00 – 19.30 h apéritif dinatoire

Dates et lieu:

- 28 mars: Au Premier, Bahnhofstrasse 15, 8001 Zurich
- 11 avril: hôtel Alpha Palmier, Petit-Chêne 34, 1003 Lausanne
- 18 avril: hôtel Radisson Blu, Lakefront Centre, Inselquai 12, 6005 Lucerne

Orateurs:

- Laurent Huguenin
- Thomas Frick
- Dr. Meinrad Huser

Contenu

- Principes généraux relatifs à la déontologie et aux règles de récusation
- Devoirs professionnels de l'ingénieur(e) géomètre selon l'Ordonnance concernant les ingénieurs géomètres

Les participants intéressés sont priés d'apporter des exemples pratiques et de préparer des questions qui pourront servir de base à la discussion, à l'étude de la problématique et à l'élaboration de solutions.

Coûts

- Ce séminaire s'adresse aux membres d'IGS uniquement. Il n'y a pas de coûts.

Inscription

- En ligne à l'aide du [formulaire d'inscription](#) ou par fax au 058 796 99 03, en mentionnant: nom, prénom, date et titre du séminaire.
- Les désistements sont possibles par mail (info@igs-ch.ch) jusqu'à 24 heures avant le déroulement du séminaire. Au-delà de cette date, une participation financière de Frs 50.- sera perçue en cas d'absence d'une personne inscrite.